

Image not found or type unknown



Entrepreneur du spectacle

Par **T2M**, le **05/01/2016** à **14:02**

Bonjour, dans une association 1901 la licence d'entrepreneur du spectacle est nécessaire pour faire de cachets. Si le titulaire de la licence est à la retraite, donc plus inscrit au registre du commerce, peut il continuer à exercer ce poste ou il risque d'avoir des problèmes pour sa retraite? Tout en sachant que c'est encore une fois un prête nom pour une association!